

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)
-------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires						
Fonds commercial	150 000,00		150 000,00	14,90	150 000,00	14,88
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	2 585,00	2 585,00				
Autres immobilisations corporelles	45 458,06	27 524,96	17 933,10	1,78	21 881,24	2,17
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Immobilisations financières						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Participation	350,00		350,00	0,03	350,00	0,03
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	135,01		135,01	0,01	135,01	0,01
Total de l'actif immobilisé (III)	198 528,07	30 109,96	168 418,11	16,72	172 366,25	17,10
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres approvisionnements						
En cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes					4 461,64	0,44
Créances						
Créances clients et comptes rattachés	366 860,71	2 260,47	364 600,24	36,21	320 229,41	31,77
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	41 589,08		41 589,08	4,13	39 008,05	3,87
. Organismes sociaux	2 827,00		2 827,00	0,28		
. Etat, impôts sur les bénéfices	731,00		731,00	0,07	14 232,00	1,41
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 231,77		2 231,77	0,22	2 440,09	0,24
. Autres	35 278,95		35 278,95	3,50	35 354,18	3,51
Charges constatées d'avance						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
. Actions propres						
. Autres titres	358 300,00		358 300,00	35,58	329 650,00	32,71
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	33 062,57		33 062,57	3,28	90 088,58	8,94
Total de l'actif circulant (IV)	840 881,08	2 260,47	838 620,61	83,28	835 463,95	82,90

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)
-------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Frais d'émission des emprunts (V)						
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (VII)						
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	1 039 409,15	32 370,43	1 007 038,72	100,00	1 007 830,20	100,00



PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital (dont versé : 12 000,00)	12 000,00	1,19	12 000,00	1,19
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	1 200,00	0,12	1 200,00	0,12
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	699 975,85	69,51	676 178,49	67,09
Résultat de l'exercice	32 864,76	3,26	43 797,36	4,35
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	746 040,61	74,08	733 175,85	72,75
Autres fonds propres				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	1 200,00	0,12	132,00	0,01
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 929,00	2,38	23 453,35	2,33
Dettes fiscales et sociales	231 879,76	23,03	245 168,72	24,33
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 989,35	0,40	5 900,28	0,59
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (III)	260 998,11	25,92	274 654,35	27,25
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à IV)	1 007 038,72	100,00	1 007 830,20	100,00

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 007 038,72 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 32 864,76 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 06/07/2026 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- > continuité de l'exploitation
- > permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
- > indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2.1 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

$\left[\begin{smallmatrix} D \\ RA \end{smallmatrix} \right]$

FINEA

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 150 000**

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	150 000		150 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	150 000		150 000	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 198 528

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	150 000			150 000
Immobilisations corporelles	58 251	5 117	15 324	48 043
Immobilisations financières	485			485
TOTAL	208 736	5 117	15 324	198 528

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 30 110

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	36 369	5 796	12 056	30 110
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	36 369	5 796	12 056	30 110

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Acquisition clients	150 000	0	150 000	Non amortiss.
Materiel industriel	2 585	2 585	0	3 ans
Install. gene. agenc. amenag. div	12 581	6 177	6 404	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	26 373	14 859	11 514	de 4 à 5 ans
Materiel de bureau et informatique	6 505	6 490	15	3 ans
TOTAL	198 043	30 110	167 933	



3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 449 654

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	135		135
Actif circulant & charges d'avance	449 519	449 519	
TOTAL	449 654	449 519	135

3.4 - Provisions pour dépréciation = 2 260

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers		2 260			2 260
Comptes financiers					
Total		2 260			2 260

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 187 486

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	187 486
TOTAL	187 486



4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 12 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	24,00	12 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	24,00	12 000

4.2 - Etat des dettes = 259 798

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	72	72		
Fournisseurs	23 929	23 929		
Dettes fiscales & sociales	231 880	231 880		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	3 917	3 917		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	259 798	259 798		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 107 384

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 415
Dettes fiscales & sociales	103 969
Autres dettes	
TOTAL	107 384



6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.



8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 187 486

Produits à recevoir	Montant
Disponibilités :	187 486
Swisslife(50888000000)	98 500
Swisslife ap-a01(50888100000)	88 650
Interets courus a recevoir(51880000000)	336
TOTAL	187 486

8.2 - Charges à payer = 107 384

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	3 415
Fournisseurs(40810000000)	3 415
Dettes fiscales et sociales :	103 969
Dettes provisio. pour congés a payer(42820000000)	78 522
Charges sociales sur congés a payer(43820000000)	16 735
Formation continue(43867300000)	4 844
Taxe d'apprentissage(43867500000)	1 103
Etats - charges a payer(44810000000)	2 766
TOTAL	107 384



RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) <i>Capital social</i>	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000
b) <i>Nombre d'actions émises</i>	500	500	500	500	500
c) <i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>	1 503 224	1 486 164	1 395 762	1 116 335	918 913
b) <i>Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions</i>	46 498	60 668	113 364	126 342	74 514
c) <i>Impôt sur les bénéfices</i>	5 576	7 695	21 927	25 615	13 949
d) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	40 922	52 973	91 437	100 727	60 565
e) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	32 865	43 797	82 681	92 946	55 233
f) <i>Montants des bénéfices distribués</i>					
g) <i>Participation des salariés</i>					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	82	106	183	201	121
b) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	66	88	165	186	110
c) <i>Dividende versé à chaque action</i>					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) <i>Nombre de salariés</i>					
b) <i>Montant de la masse salariale</i>	1 095 707	1 106 369	699 632	513 736	454 648
c) <i>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)</i>	155 443	151 720	318 671	247 954	218 716

Observations complémentaires



TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip. - Filiales (plus de 50% du capital détenu) - Participations (10 à 50 % du capital détenu) B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic. - Filiales non reprises en A: a) Françaises b) Etrangères - Participations non reprises en A: a) Françaises b) Etrangères										

Observations complémentaires



COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet FINEA, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par 3PSERVICES,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2025 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	1 007 039
Chiffre d'affaires hors taxes	1 503 224
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	32 865

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour FINEA
Fait à MAGNY LES HAMEAUX le 06/07/2026



- COMPTE RENDU DES TRAVAUX
- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter
- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE
- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES
- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES
- FILIALES ET PARTICIPATIONS
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- TABLEAUX DE GESTION

3 P SERVICES

Société à responsabilité limitée
au capital de 12 000 euros
Siège social : 166 rue de Paris
94220 CHARENTON LE PONT
507 389 104 RCS CRETEIL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU MARDI 30 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 32 864,76 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	32 864,76 euros
------------------------	-----------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	699 975,85 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	732 840,61 euros

A titre de dividendes aux associés	34 660 euros
Soit 69,32 euros par part	

Le solde	732 840,61 euros
----------	------------------

En totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 698 180,61 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 34 660 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué le 31 juillet 2026.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

DS
RL

DS
MG

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
N-1	20 000	20 000	0
N-2	20 000	20 000	0
N-3	20 000	20 000	0

DS
RL

DS
MG

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du MARDI 30 JUIN 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:
Richard ABDOLAH
189FCF5FF12E474...

DocuSigned by:
Marion GERMAIN
CDF591452C1C4A8...